



Liste des défis

Règle : trois défis à choisir parmi la liste des défis

Possibilité de choisir :

- . Un ou plusieurs défis déjà mis en place dans votre commerce
- . Plusieurs défis dans une même catégorie

ENERGIE - Maîtriser et réduire ses consommations

Ce volet a pour objectif d'optimiser la performance des équipements tels que les appareils de climatisation, les installations de chauffage, les appareils de production / fabrication, les équipements informatiques, etc.

- 🌱 Défi n° **ENE 1** : améliorer l'utilisation et le fonctionnement des équipements électriques, électroniques, thermiques (ex : équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques, de systèmes de régulation de la température, etc.),
- 🌱 Défi n° **ENE 2** : optimiser l'éclairage de son commerce (ex : utiliser des lampes « basse consommation », installer des ballasts électroniques ou détecteurs de présence, etc.),
- 🌱 Défi n° **ENE 3** : privilégier les contrats d'électricité ou de gaz proposant une offre d'énergies renouvelables.

TRANSPORTS - Réduire les émissions polluantes générées

Aujourd'hui, les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie. Ils sont aussi responsables d'une part importante de la pollution de l'air. La consommation de carburant engendre 35% des émissions de CO2, principal gaz à effet de serre.

- 🌱 Défi n° **TRA 1** : préférer des modes de déplacement alternatifs ou doux (ex : faire appel à des services de coursiers à vélo, favoriser l'utilisation des transports en commun de vos salariés, etc.),
- 🌱 Défi n° **TRA 2** : préférer des véhicules plus respectueux de l'environnement en location ou achat (ex : opter pour un véhicule consommant moins de carburant et rejetant moins de gaz à effet de serre),
- 🌱 Défi n° **TRA 3** : se former (ou former ses salariés) à la conduite souple (jusqu'à 25% d'économie de carburant et baisse moyenne des accidents de 10 à 15%).

DECHETS – Favoriser le tri des déchets afin de les soumettre aux filières d'élimination adéquates

Afin qu'ils puissent suivre des filières appropriées, il est impératif de trier et de stocker les déchets par catégorie : les déchets non dangereux doivent être séparés des déchets dangereux ; les déchets valorisables doivent être triés pour être recyclés. Le tri s'effectue en fonction des possibilités de collecte et de valorisation existantes.

- 🌱 Défi n° **DEC 1** : opter pour le tri sélectif proposé par la commune. Ce service est à contracter sur demande avec la mairie et permet de trier le verre (bacs verts) ou les emballages (bacs bleus),
- 🌱 Défi n° **DEC 2** : améliorer la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres déchets (ex : faire appel à un collecteur de déchets dangereux, apporter vos lampes à des points de collecte agréés, favoriser le retour fournisseur pour les cartouches et toners, etc.),
- 🌱 Défi n° **DEC 3** : faire entretenir ses équipements frigorifiques et récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation (ex : faire appel à des organismes agréés et récupérer la fiche d'intervention ainsi que le bordereau de suivi d'élimination des fluides frigorigènes).

EMBALLAGES – Opter pour une alternative aux sacs plastiques à usage unique distribués aux clients

Les sacs jetables en plastique mettent plus de cent ans à se dégrader et représentent pour la France entière l'équivalent de la consommation de carburant automobile d'une ville moyenne de 80 000 habitants.

- 🌱 Défi n° **EMB 1** : remplacer les sacs plastiques distribués aux clients par des sacs recyclables ou réutilisables,

ECO-PRODUITS - Encourager le développement des produits plus respectueux de l'environnement

L'objectif est de diminuer l'impact des produits sur l'environnement et de répondre à l'attente des clients. Seuls les produits ayant une reconnaissance officielle pourront être choisis dans le cadre de ces défis.

- 🌱 Défi n° **ECO 1** : favoriser la commercialisation des éco-produits ou des produits de saison [proposer ET promouvoir les produits avec des labels officiels (marquage NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, etc.) ou les produits de saison],
- 🌱 Défi n° **ECO 2** : utiliser des éco-produits en interne [utilisation d'un minimum de cinq produits ayant un label officiel, faire appel à des fournisseurs ou prestataires ayant intégré une démarche environnementale (ex : Imprim'Vert® pour les imprimeurs)],
- 🌱 Défi n° **ECO 3** : remplacer les produits dangereux par des produits présentant moins de risques pour la santé et l'environnement [défi réservé aux pressings (utilisation de technologies propres) et garagistes (fontaines à solvants lessivielles)].

EAU – Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions

L'eau est une ressource rare et menacée qu'il convient d'économiser. Elle a également un coût qui incite à limiter les consommations. Concernant les rejets d'eaux usées, les entreprises se doivent de les maîtriser pour préserver les milieux naturels.

- 🌱 Défi n° **EAU 1** : réduire et maîtriser ses consommations d'eau (ex : installer des équipements de type mousseurs) ET les maîtriser en assurant le suivi de ses consommations,
- 🌱 Défi n° **EAU 2** : maîtriser ses rejets et sécuriser ses stockages de produits dangereux pour limiter la pollution de l'eau (bacs à graisse, séparateur à hydrocarbures, etc.) → aide financière possible (nous contacter).